

Genre du véhicule Voiture de livraison (châssis-cabine).	Marque de fabrication F O R D (USA)	Type Econoline 250 (Moteur B)	Fiche d'homologation N° CH 3 2 9 5 0 4
Constructeur Identification	FORD MOTOR COMPANY, 20000 Rotunda Drive, Dearborn, Michigan (USA) "Econoline 250 / Body E 271" et "CH 3295 04" sur la plaquette du constructeur "E27B.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à gauche sur montant arrière de la porte		
N° du châssis	à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron, devant la roue avant (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	"B" à gauche à l'arrière sur le bloc-moteur, devant le carter d'embrayage (frappé par l'importateur)		
Importateur pnnc.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA, 35 Kurvenstrasse, 8021 Zürich		
Véhicule homologué	E27BEB 25083	Signes fixes dans code du type	Econoline 250 / Body 271 / E27B..

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, s. dem. assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3-paliers Entraînement roues AR + bloc. diff.
Frein de service	hydr., 2-circ., AV=disques / AR= exp. int., assistance à dépression, soupape de dosage sur roues AV, limiteur sur roues AR
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, exp. int., sur roues arrière
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparés

Moteur	F O R D	Type	B
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	air	Nombre cylindr.	6
Alésage	101,6	Course	101,1
Cylindres	4918	CV-Impôt	25,05
Puissance en CV	118 BHP-net	à/min	3400
Brut	77 dB/A	à/min	3400
Silencieux	1 pot 510 x 240 x 145 mm		§)
Mesure des gaz	ECE-15 *)		
Déparasitage	OCS, annexe 8, ch. 3+4, genre "D"		

Carrosserie		cabine normale (châssis)	
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	**)	Rétroviseur	de chaque côté
Cale		Attelage	
Antivol			
Nombre de places	t 2 av 2	centre	ar
Dimensions §)	int.	ext.	
Longueur		5600	Empattements 3500
Largeur		2030	
Hauteur		2085	Vole av 1745 ar 1675
Porte à faux	lat.		
	av	635	
	ar	1465	Braquage g 14900 d 14800
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1060	720	1780 §)
Charge utile	(poids à vide du châssis)		
Poids total			
Garantie fabr.	1816	2406	3496
Dimens. pneus	B.75-16,5 LT	B.75-16,5 LT	(Variantes
Pty / bar	10 / 5,75	10 / 5,75	voir
Charge	2430	2430	remarques)
pour V max	120	120	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble	6946		
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	- km/h		
Vitesse maximale testée	120 km/h		

Equipement §)
 Feux de route HCR H4 (E)
 Feux de croisement HCR H4 (E)
 Feux de position A (E) dans HCR
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop R-S1 (E)
 Clignoteurs av SAE IP 75 NT | ar 2a (E)
 Catadiopres av | ar I (E)
 Feux de gabant av | d'origine ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/séparé
 Essuie-glace 2/balais avec/lans lave-glace
 Avertisseurs MOTORCRAFT TPAR 557
 ou d'autres modèles expertisés selon fiches
 d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque et type FORD (USA) Econoline 250
 Homologation N° CH 3295 04
 Carrosserie selon construction
 Places total 2 avant 2
 Poids à vide s/bull. pesage Carburant B
 Charge utile a/vhc. CV-impôt 25,05
 Poids total 3946 Cylindrée 4918

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : selon Règlement ECE-15, amendement 01, pas de vignette requise (LFEM-No: 34337)
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures sont du type "Ar4", REPA CH 7 23 DB 01

§) Modifications de l'importateur:

- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des phares HCR H4 (E)
- les feux de position d'origine, orange, mis hors d'usage, sont remplacés par des feux A (E) dans les phares
- la sortie d'échappement est prolongée jusqu'à la fin de la carrosserie; une ouverture y est pratiquée pour le passage de la sonde à mesurer les gaz.

Dimensions, poids et équipement sont à contrôler à l'immatriculation.